



Livret Hivernal CDA 91 2017-2018

Livret des compétitions du comité d'athlétisme de l'Essonne

[7, rue du 8 mai 1945 – 91130 RIS-ORANGIS – Tel/Fax : 01 69 02 00 43

Site internet : <http://cd91.athle.org/>

E-mail : comite-athletisme91@cd-91-athle.org]



[Octobre 2017]

Ce livret est structuré en trois parties :

1. La première comporte des renseignements et des points règlementaires généraux.
2. La deuxième comprend les renseignements et les règlements spécifiques à chaque compétition dans l'ordre chronologique.
3. La troisième est composée de liens vers les tables, les barèmes de classements et les records.

Les mises à jour, les compléments et les errata seront publiés sur le site du comité :

<http://cd91.athle.org/>

SOMMAIRE

1^{ère} partie

Renseignements et points réglementaires généraux

* Vos correspondants – Les catégories 2017-2018	4
* Les clubs de l'Essonne	6
* Calendrier hivernal 2017-2018	8
* Points réglementaires généraux	10
* Challenge marche 2018	14
* Règlement des compétitions CDJ – Hiver 2017-2018	16
* Les écoles d'athlétisme 2017-2018	--

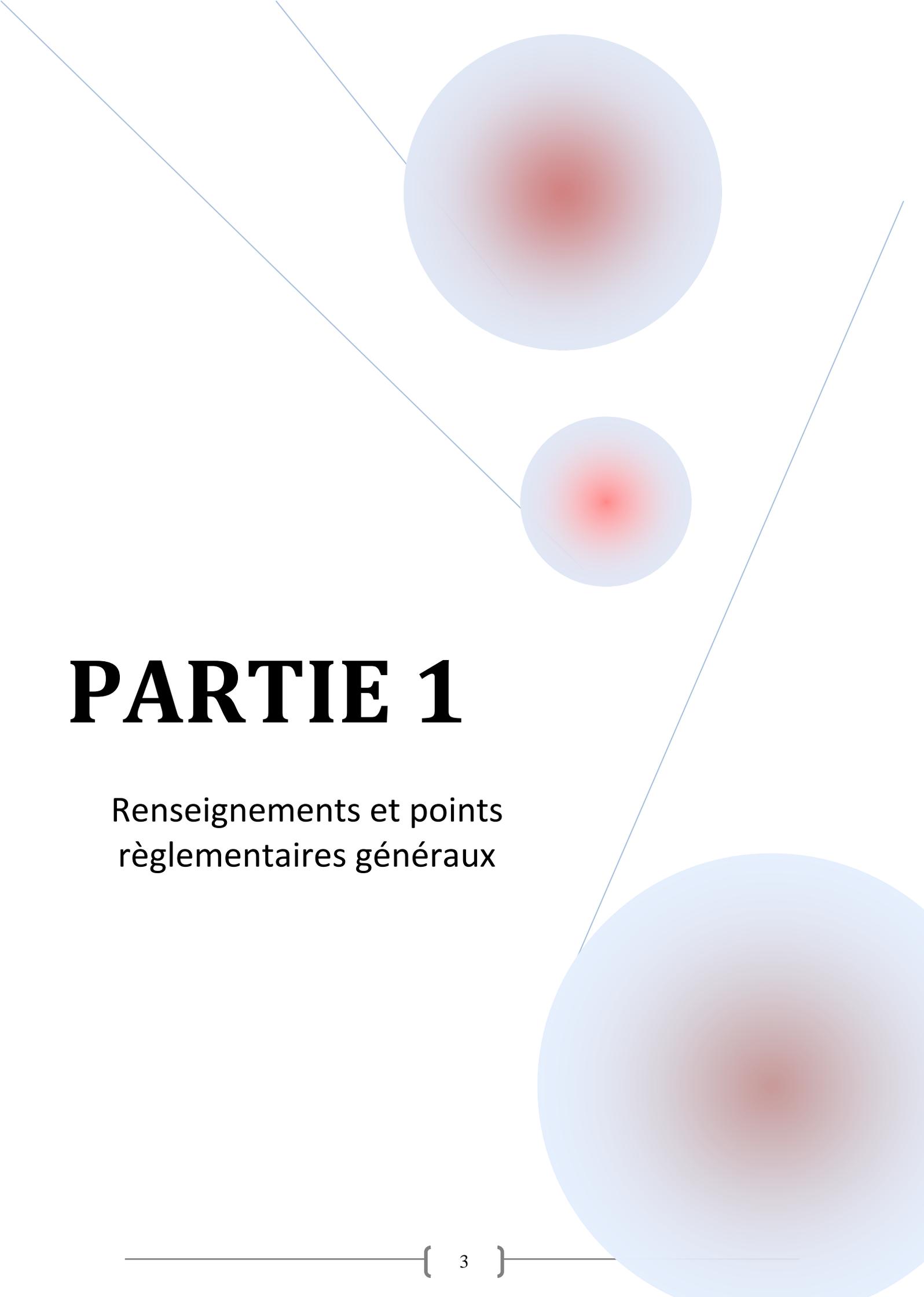
2^{ème} partie

Programmes et Informations des compétitions départementales dans l'ordre du calendrier

* Cross de l'Aérodrome - Cerny – 12 novembre 2017	21
* Festiperche Dourdan – 18 novembre 2017	22
* Cross de Saint Michel – 19 novembre 2017	23
* Meeting indoor Viry-Châtillon - 25 novembre 2017	24
* Cross du Grand Paris Sud - Lisses – 26 novembre 2017	25
* Championnats de l'Essonne en salle CJES (1 ^{ère} journée) -2 décembre 2017 - Viry-Châtillon	26
* Grand cross de Massy et de la Marche nordique - 3 décembre 2017	29
* Championnats de l'Essonne de cross court – 3 décembre 2017 - Massy	31
* Championnats de l'Essonne en salle EC CJES – 09 et 10 décembre 2017 - INSEP	33
* Championnats de l'Essonne en salle EC BM – 09 et 10 décembre 2017 - Viry-Châtillon	35
* Cross de Dourdan – 10 décembre 2017	37
* Championnats de l'Essonne en salle CJES (2 ^{ème} journée) - 16 décembre 2017 - Viry-Châtillon	38
* Championnats de l'Essonne en salle CJES 200-400-800-1500 – 23 décembre 2017 – Eaubonne	39
* Concours perche Dourdan – 6 janvier 2018	40
* Championnats de l'Essonne de cross – 14 janvier 2018 – Cerny	41
* Championnats de l'Essonne de lancers longs – 21 janvier 2018 – Etampes	45
* Journée qualificative BM – 1 zone – 10 février 2018 - Viry-Châtillon	46
* Journée qualificative BM – 2 zones – 11 février 2018 - Viry-Châtillon	47
* Championnats de l'Essonne en salle Benjamins - Minimes– 11 mars 2018 - Viry-Châtillon	48

3^{ème} partie

* Barèmes de classements	50
* Table des Jeunes (BEF – BEM – MIF – MIM – CAF – CAM)	51
* Records de l'Essonne	52

A decorative graphic on the right side of the page. It features three overlapping circles with a light blue gradient and a red-to-white radial gradient in the center. The circles are connected by thin blue lines that extend towards the top-left and bottom-right corners of the page.

PARTIE 1

Renseignements et points
réglementaires généraux

LE COMITÉ et SES CORRESPONDANTS

Agent de développement	Mustapha BOUFARCHA	01 69 02 00 43	comite-athletisme91@cd-91-athle.org
Présidente	Marie-Elisabeth BAUBEAU	06 95 45 11 24	marie.b@cd-91-athle.org
Secrétaire Général	Laurent WERQUIN	06 07 96 86 23	laurent-werquin@wanadoo.fr
Trésorière	Lucile GOVAERE	06 83 82 68 67	lucile.athle@gmail.com
CSO (CJES)	Alain BARDOT	01 60 16 33 08	athle-competition@cd-91-athle.org
Commission Benj - Min	Pascal LEGRAND	06 80 31 52 67	athle-jeunes@cd-91-athle.org
Commission Ecole d'Athlé.	Soazig QUENOUILLE	06 89 99 66 89	soazig.quenouillere@orange.fr
Courses Hors Stade	Michel LE BORGNE	06 11 97 35 56	michel.l@cd-91-athle.org
Classeur	Bertrand HERBLOT	06 81 71 67 06	bertrandherblot@free.fr
Officiels	Jean-Paul CUVILLIER	06 87 59 14 65	officiels@cd-91-athle.org
SIFFA-Perf	Sébastien BOBAULT	06 71 63 03 19	sebastienbobault@yahoo.fr
Webmaster			webmaster@cd-91-athle.org
LIFA	16, rue Vincent Compoint 75018 PARIS	01 42 55 48 62 / 68	lifa@athleif.org
FFA	33, avenue Pierre de Coubertin 75640 PARIS Cedex 13	01 53 80 70 00	

LE COMITÉ DIRECTEUR

<http://cd91.athle.org/asp.net/espaces.html/html.aspx?id=31455>

LES COMMISSIONS

<http://cd91.athle.org/asp.net/espaces.html/html.aspx?id=31456>

LES CATÉGORIES 2017-2018

CATEGORIES	ANNEES
Masters	1978 et avant
Masters V1	1969-1978
Masters V2	1959-1968
Masters V3	1949-1958
Masters V4	1948 et avant
Seniors	1977 à 1995
Espoirs	1996-1998
Juniors	1999-2000
Cadets	2001-2002
Minimes	2003-2004
Benjamins	2005-2006
Poussins	2007-2008
Eveils Athlétiques	2009-2011
Baby Athlé	2012 et après

LISTE DES CORRESPONDANTS CLUBS DE L'ESSONNE 2017-2018

AC ARPAJONNAIS	Yann BREISTROFFER	contact@ac-arpajonnais.com
AC BRUNOY	Daniel TROBILLANT	dant@neuf.fr
AS ALTIS TOPPAN	Laurens BERNADETTE	atstopcap.ges@gmail.com
AS CORBEIL - ESSONNES	ASCE Athlétisme	asce.athle@gmail.com
ASCEA	Jean-Claude BRUNEAU	jc.bruneau4@orange.fr
AS MARCOUSSIS	Patrick MAXIMIN	asmathle@laposte.net
ATHLE 91	Emmanuel BALFOURIER	balfourier@wanadoo.fr
ATHLE 91 - ETAMPES	Etampes athlétisme	etampesathletisme@hotmail.com
ATHLE 91- ETRECHY	Valérie VALENZA	acetrechy@gmail.com
ATHLE 91- EVRY	Yannick LEHELLOCO	yannick.lehelloco@wanadoo.fr
ATHLE 91 - MORSANG	Jean-Louis AKRICHE	jeanlouis.akriche@orange.fr
ATHLE 91 - VIRY	Jean-Paul ALLEGRO	jean-paul.allegro123@orange.fr
BONDOUFLE AC	Emmanuel LE MERDY	e.lemerdy@orange.fr
CA ORSAY	Patrick MORO	patrick.moro0155@orange.fr
CO COURCOURONNES	Claudie BOUTIN	codie91@hotmail.fr
CO RENAULT LARDY	Vincent PENEL	vincent.penel@renault.com
CO SUD ESSONNE	Eric DAUDIN	eric.daudin@wanadoo.fr
CO VILLIERS SUR ORGE	Aurélien MOREL	cov.athletisme@gmail.com
CS BRETIGNY	Christophe PELTAN	peltan.christophe@orange.fr
DEF ENDURANCE	Frédéric ANSQUER	efendurance@def.online.com
ELAN 91 PALAISEAU	US Palaiseau Athlétisme	usp.athle.secretariat@gmail.com
EPINAY AC	Pascal CLAVEL	epinayathleticclub@gmail.com
ES MONTGERON	Section Athlétisme	tchevot@gmail.com
ESSONNE ATHLETIC	Bertrand HERBLOT	bertrandherblot@free.fr
ESSONNE ATHL.-ATHIS MONS	Ibrahim FOULIYEH	ouliyah@yahoo.fr
EA.-AS BALLAINVILLIERS	Rida RACHIDI	jcpesenti@gmail.com
ESSONNE ATHL.-GRIGNY	Bertrand HERBLOT	bertrandherblot@free.fr

ESSONNE ATHL.-LONGJUMEAU	Denis DUPERRON	md.duperron@wanadoo.fr
ESSONNE ATHL- MASSY	Stéphane DA SILVA	mas.massy.athle@gmail.com
ESSONNE ATHL- LES ULIS	Lydie LAHOUCINE	com.athle@gmail.com
HDMAC DOURDAN	AUREAU Dorothée	stephane.aureau@sfr.fr
LES FOULEES BREUILLETOISES	Alain GROSOS	lesfouleesbreuiltoises@gmail.com
LISSES AC	Philippe MOREAU	moreauphd@free.fr
OC GIF SUR YVETTE	Bruno VETTICOZ	brunogifathle@orange.fr
OUEST ESSONNE ATHLETISME	Roseline PINET	roseline.pinet@gmail.com
SAINT MICHEL SPORTS	Isabelle CAUET	secretariat.smsathle@gmail.com
AC DRAVEIL	Patricia. GIRAUT-BERAT	Patricia.GIRAUT-BERAT@adp.fr
SAVIGNY ATHLETISME 91	Marie-José VERGNES	savigny.athletisme91@sfr.fr
STADE VERTOIS ATHLETISME	Pierre MARQUES	pimarques@orange.fr
STE GENEVIEVE SPORTS	Alain YVE	alain.yve@gmail.com
TEAM GUIDETTI NORDIC HORIZON	Jean-Pierre KOLASINSKI	team.nordic.horizon@gmail.com
TU VERRIERES LE BUISSON	Patrice LAGENETTE	patrice.lagenette@orange.fr
UNION FAMILIALE DE QUINCY	Robert POULIQUEN	pouliquen.robert@neuf.fr
US BALLANCOURT	Johnny DURAND	johnny.durand@wanadoo.fr
US RIS ORANGIS	Véronique TERRAY	usroathle.correspondante@gmail.com
VAL D'ORGE ATH. LONGPONT	Christian COCHARD	c.cochard@cainagod.fr
YERRES AC	Dominique PAILLOL	dompaillo@gmail.com

LIFA	16, rue Vincent Compoint	75018 PARIS	Tel	01 42 55 48 62 / 68	lifa@athleif.org
			Fax	01 42 55 57 30 / 01 42 23 07 01	
FFA	33, avenue Pierre de Coubertin	75640 PARIS Cedex 13	Tel	01 53 80 70 00	

COMITE DE L'ESSONNE

CALENDRIER HIVERNAL 2017- 2018

EA-PO

B-M

CJES

Toutes catégories

	Epreuves 91	Epreuves LIFA	Epreuves nationales	
NOVEMBRE 2017				
Me	01	Brevet de marche - Longjumeau		
Sa	04			
Di	05			Ekiden de Paris
Sa	11			Meeting Eiffage
Di	12	Cross de Cerny		Triathlon BM 95 - Eaubonne
Sa	18	Festiperche - Dourdan		Champ. 75 (J1) - Eaubonne
Di	19	Cross de Saint-Michel		Champ. 77 (J1)- Eaubonne
Sa	25	Comp. Club Athlé91- Viry		Champ. 78-92 (J1) - Eaubonne
Di	26	Cross de Lisses		Champ. 93-94 (J1)- Eaubonne
DECEMBRE 2017				
Sa	02	Champ. 91 CJES (J 1) - Viry		Champ. 93-94 (J2)- Eaubonne
Di	03	Cross de Massy Champ. 91 cross court - Massy		Champ. 78-92 (J2) - Eaubonne
Sa	09	Champ 91 EC salle - INSEP (avec 75-77(?)-93-94) Champ. 91 EC BM - Viry		Champ. EC 75-77(?)-91-93-94 - INSEP Champ. EC 78-92-95 - Eaubonne
Di	10	Cross de Dourdan Champ 91 EC salle - INSEP (avec 75-77(?)-93-94) Champ. 91 EC BM - Viry		Champ. EC 75-77(?)-91-93-94 - INSEP Champ. EC 78-92-95 - Eaubonne
Sa	16	Champ. 91 CJES (J2) - Viry		Champ. 95 (J1) - Eaubonne
Di	17	Cross de Ris-Orangis - annulé		Champ. 95 (J2) - Eaubonne
Sa	23	Champ. 91 CJES 200-400-800- 1500 - Eaubonne Kid Athlé de Noël - annulé Kid Athlé Savigny/Viry - Viry		Meeting CD 77 - Fontainebleau

JANVIER 2018					
Lu	01				
Sa	06	Comp club perche - Dourdan	Meeting open LIFA - Eaubonne Régionaux marche - Eaubonne		
Di	07				Meeting CD92 - Eaubonne
Sa	13		LIFA Masters - Eaubonne		
Di	14	Champ. 91 Cross - Cerny			
Sa	20		Régionaux ES - Eaubonne LIFA EC CJES - Eaubonne		
Di	21	Champ. 91 lancers longs - Etampes	Régionaux ES - Eaubonne LIFA EC CJES - Eaubonne		
Sa	27		Régionaux CJ - Eaubonne		
Di	28		Régionaux CJ - INSEP		
FEVRIER 2018					
Sa	03		LIFA ES - Eaubonne Critérium LIFA lancers longs (1er tour)	Champ. France EC et Marche salle - Lyon	
Di	04		LIFA ES - Eaubonne Régionaux cross - Est Choisy le Roi?? / Ouest - Draveil Critérium LIFA lancers longs (1er tour)	Champ. France EC et Marche salle - Lyon	
Me	07				Meeting de Paris
Ve	09			Champ. France Masters - Nantes	Meeting du Val d'Oise - Eaubonne
Sa	10	Journée qualif BM - Viry	LIFA CJ - Eaubonne Critérium LIFA lancers longs (2ème tour)	Champ. France Masters - Nantes Champ. France Nationaux et espoirs - Aubière	
Di	11	Journée qualif BM - Viry	LIFA CJ - Eaubonne ANNULE Critérium LIFA lancers longs (2er tour)	Champ. France Masters - Nantes Champ. France Nationaux et espoirs - Aubière	
Sa	17			Champ. France Elite - Liévain	
Di	18		LIFA cross - Cergy-Pontoise	Champ. France Elite - Liévain	
Sa	24			Champ. France Cadets Juniors - Miramas Champ. France Hivernaux Lancers Longs - Millau	
Di	25			Champ. France Cadets Juniors - Miramas Champ. France Hivernaux Lancers Longs - Millau	

MARS 2018				
Je	01			Champ. Monde salle - Birmingham
Ve	02			Champ. Monde salle - Birmingham
Sa	03		LIFA EC BM - Eaubonne	Champ. Monde salle - Birmingham
Di	04		LIFA EC BM - Eaubonne	Champ. Monde salle - Birmingham
Ve	09			
Sa	10			Champ. France cross - Plouay
Di	11	Champ. 91 BM - Viry	Equip'Athlé Cadets LIFA - Eaubonne	Champ. France cross - Plouay
Me	14	Kid Athlé Savigny/Viry - Viry		
Sa	17	Journée EA-PO - Viry Comp. Club lancers - Longjumeau		
Di	18	Journée EA-PO - Viry		
Sa	24	AG CD91		
Di	25			

Points réglementaires généraux

Concernant les catégories pendant les mois de novembre et décembre

Le changement de catégorie ayant lieu au 1^{er} novembre 2017, l'année sportive débutera aussi au 1^{er} novembre 2017. Pour toutes les épreuves se déroulant pendant les mois de novembre et décembre 2017 (cross ou salle), les athlètes concourront dans leur catégorie 2018. Les résultats obtenus en catégories CJES sont qualificatifs pour les championnats régionaux et LIFA 2018, et aussi pour les championnats de France 2018.

Concernant les épreuves cadets-cadettes

RAPPEL : Le livret des règlements FFA précise au § 402.4.4 - **Réglementation particulière pour les Cadets et Cadettes**

« La limitation de participation s'applique à une épreuve de course par jour pour les épreuves à partir de 400m, y compris la marche, pour les cadets et cadettes et pour toutes compétitions. De ce fait, si un athlète est qualifié dans plusieurs épreuves il devra se désengager des épreuves auxquelles il ne souhaite pas participer. »

Concernant les organisateurs :

Afin de permettre,

- la mise en ligne systématique et obligatoire, des résultats de chaque compétition sur SIFFA-Perf (exigence de la FFA)
- la mise en ligne des résultats sur le site du comité,

il est rappelé aux clubs organisateurs qu'ils sont tenus d'envoyer obligatoirement par mail le fichier Logica-Piste (format .nxt) ou le fichier Logica-Route (fichier .nxtr) ou le fichier .txt (exportation compatible avec Logica) de la compétition, dès la fin de celle-ci à l'adresse suivante : sebastienbobault@yahoo.fr avec copie au Comité comite-athletisme91@cd-91-athle.org.

NOTA : pour les cross à label, les résultats doivent être également adressés à la CRCHS IF

Nous vous remercions par avance pour votre implication et votre rigueur sur ce point afin de faciliter le travail de tous ceux qui interviennent sur les résultats de votre compétition une fois celle-ci terminée.

Concernant les athlètes, entraîneurs et dirigeants sur les épreuves de la CSO :

La CSO départementale attire l'attention des dirigeants de clubs et des entraîneurs pour qu'ils communiquent aux athlètes les informations les concernant.

1) Engagement pour les championnats :

1.1] Module fédéral d'engagements

Pour tous les championnats pour lesquels cela est indiqué dans le livret, il est demandé, sauf impossibilité, d'engager les athlètes par l'intermédiaire du module fédéral d'engagements. Ceci facilite le traitement informatique, apporte un gain de temps important le jour de la compétition et permet d'éviter un grand nombre d'erreurs.

1.2] PRÉ-ENGAGEMENTS

Nous vous demandons de porter une attention particulière sur vos pré-engagements :

- Le module fédéral d'engagements permet à la CSO d'établir des prévisions de présence pour la compétition (Par exemple, dédoublement des concours, ou modification d'horaire en fonction d'un nombre important de séries sur une course),
- Si vous avez un doute, il vaut mieux engager un athlète pour rien plutôt que de devoir demander une inscription tardive le jour de la compétition au niveau du secrétariat.

2) Composition du jury :

Pour que les athlètes puissent participer aux compétitions organisées par la CSO ou la CDJ, les clubs devront fournir le nombre de juges précisé dans le règlement particulier de chaque compétition. **Les noms des juges engagés devront être renseignés par l'intermédiaire du module fédéral d'engagement, en même temps que l'engagement des athlètes.**

- En cas de manque de juges sur une compétition, le Comité appliquera :
 - 1/ Rappel du règlement.
 - 2/ Avertissement.
 - 3/ Pénalité financière : 50€ par juge manquant.
 - 4/ Si non-paiement de la pénalité financière : pas d'engagement possible pour la compétition suivante.
Si paiement de la pénalité, engagement possible pour la compétition suivante.
 - 5/ Si nouveau manque de juges : pénalité financière.
 - 6/ Pour les Clubs ayant déjà eu un avertissement et/ou une pénalité au cours de la saison précédente, la première sanction sera l'étape d'avertissement en cas de manque de juges pour cette nouvelle saison.
- Les juges inscrits pour une compétition (concours ou autre poste) devront inscrire leur nom et signer la feuille de présence en fin de journée ou fin de concours (possibilité d'officier par demi-journée)

Le point de la situation sera fait le lendemain des compétitions à partir de la feuille de présence.

3) Confirmation de participation à un concours ou au 1^{er} tour d'une course

Les athlètes doivent confirmer leur participation à leurs épreuves au plus tard 20 minutes avant l'heure de début de l'épreuve prévue au programme. Passé ce délai, les feuilles de confirmation sont retirées et il n'est plus possible de confirmer l'inscription.

Il n'est pas nécessaire de confirmer sa participation entre deux tours de compétition.

Cas de non-participation à une épreuve (règle 142.4 modifiée des règles techniques des compétitions FFA 2012-2013)

Dans toutes les compétitions, sauf celles par équipes (interclubs, Equip'athlé....) et sauf disposition spécifique autre du règlement technique de la compétition établie par la structure responsable de celle-ci (suivant règle F.100), un athlète ayant participé à un tour d'une épreuve et qualifié pour un tour suivant aura la possibilité de se déclarer non-partant pour ce tour suivant.

Cette déclaration de non-participation devra se faire auprès du Délégué Technique (CSO) au plus tard une demi-heure après l'annonce et/ou l'affichage des résultats du tour qualificatif (l'annonce de cet affichage devant en être fait).

Au-delà des 30 minutes suivant l’affichage des résultats, il sera considéré que les autres athlètes qualifiés participent à la finale et la règle 142.4 b) s’appliquera.

Les athlètes qui ont réalisé des performances immédiatement en dessous des seuils de qualification pourront, en cas de désistement, postuler **volontairement** auprès du secrétariat CSO pour une place au tour suivant, dans un délai de 30 minutes suivant l’affichage des résultats. La règle 142.4 b) s’appliquera à ces athlètes.

Sauf en cas de blessure, l’athlète ne participant pas à une épreuve pour laquelle il a été qualifié, ne pourra plus participer à aucune épreuve de ce championnat.

4) Participation à plusieurs épreuves simultanées

Un athlète est autorisé à participer à plusieurs épreuves simultanément dans une compétition. Il est de sa responsabilité de gérer cette situation en tenant compte de l’éloignement éventuel de certaines installations (aires de lancers notamment) et des retards possibles de certaines épreuves.

La règle 142.3 du livret des règlements techniques IAAF explique les droits de l’athlète face à cette situation (essai différé).

5) Port du maillot de club :

Le port du maillot de club est obligatoire pour participer à un championnat. Le non-respect de ce point entraîne la non-participation de l’athlète concerné.

Ces dispositions s’appliquent aussi bien aux compétitions sur stade qu’aux compétitions hors stade.

6) Port du dossard

Le secrétariat de compétition remet aux athlètes participant à des épreuves de course ou de marche en ligne (distances supérieures à un tour de piste) un dossard qui doit être porté, conformément au règlement, sans être plié et être clairement lisible par les juges, l’animateur et les spectateurs de la compétition. Le dossard doit être maintenu par 4 épingles. Il appartient aux athlètes de prévoir leurs épingles.

Poids des engins

CATÉGORIES	Poids	Disque	Javelot	Marteau
HOMMES				
BENJAMINS	3 kg	1 kg	0 kg 500	3 kg (1)
MINIMES	4 kg	1 kg 250	0 kg 600	4 kg
CADETS	5 kg	1 kg 500	0 kg 700	5 kg
JUNIORS	6 kg	1 kg 750	0 kg 800	6 kg
SENIOR - ESP. – VET.	7 kg 260	2 kg	0 kg 800	7 kg 260
FEMMES				
BENJAMINES	2 kg	0 kg 600	0 kg 400	2 kg (1)
MINIMES	3 kg	0 kg 800	0 kg 500	3 kg (1)
CADETTES	3 kg	1 kg	0 kg 500	3 kg
JUNIORS	4 kg	1 kg	0 kg 600	4 kg
SENIOR - ESP. - VET.	4 kg	1 kg	0 kg 600	4 kg

⁽¹⁾ La longueur totale de l'engin peut être réduite à 1m

Hauteurs et intervalles des courses de haies (Règle F.168 des règles techniques des compétitions FFA)

Catégorie	Distance	Nombre de Haies	Hauteur	Départ à la première Haie	Distance entre les Haies	Dernière Haie à l'arrivée	Couleur marques
HOMMES							
Benjamins	50 m	5	0,65 mini*	11,50	7,50	8,50	Rouge
Minimes	80m	8	0,84	12	8	12	Blanc
	100m	10	0,84	13	8,5	10,50	Jaune
	110 m	10	0,914	13,72	9,14	14,02	Bleu
	200m	10	0,762	21,46	18,28	14,02	Bleu
Cadets	110 m	10	0,914	13,72	9,14	14,02	Bleu
	320 m	8	0,84	35	35	40	Vert
	400m	10	0,84	45	35	40	Vert
Juniors	110 m	10	0,99	13,72	9,14	14,02	Bleu
	400 m	10	0,914	45	35	40	Vert
Espoirs Seniors Vétérans	110 m 400 m	10	1,0672	13,72	9,14	14,02	Bleu
		10	0,914	45	35	40	Vert
FEMMES							
Benjamins	50 m	5	0,65 mini*	11,50	7,50	8,50	Rouge
Minimes	50m	5	0,762	11,50	7,50	8,50	Rouge
	80m	8	0,762	12	8	12	Blanc
	100m	10	0,762	13	8,50	10,50	Jaune
	200 m	10	0,762	21,46	18,28	14,02	Bleu
Cadettes	100m	10	0,762	13	8,50	10,50	Jaune
	320m	8	0,762	35	35	40	Vert
	400m	10	0,762	45	35	40	Vert
Juniors Espoirs Seniors Vétérans	100m 400m	10	0,84	13	8,50	10,50	Jaune
		10	0,762	45	35	40	Vert

* Suivant règlement propre à chaque compétition

LE COMITE DE L'ESSONNE D'ATHLETISME ET LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DE MARCHE VOUS PROPOSENT LE CHALLENGE MARCHE 2018

RÈGLEMENT DU CHALLENGE MARCHE

Article 1 – Public concerné :

Ouvert à tout athlète, homme ou femme, **licencié** à la FFA, des catégories **POUSSINS, BENJAMINS, MINIMES, CADETS, JUNIORS, ESPOIRS, SENIORS** et **MASTERS**. Challenge non ouvert aux non licenciés. Pour les Masters, toutes les tranches d'âge seront confondues.

Article 2 – Courses concernées par le Challenge :

Sont exclus du challenge les interclubs.

Compétitions CJESV (les dates sont approximatives) :

- Brevet de marche 1^{er} Novembre 2017 Longjumeau (3 points si participation)
- Chpt 91 indoor Viry-Chatillon, 16 Décembre 2017 .
- Régionaux 06 janvier 2018 et LIFA indoor à Eaubonne janvier 2018 (épreuve ajoutées au challenge pour la 1^{er} fois en 2018)
- Ronde Lissoise sur route,
- Chpt 91 Vétérans sur piste (épreuve ouverte) : 8 avril 2018
- Chpt 91 CJES sur piste : 3 juin 2018
- Jeudi de l'Essonne sur piste, 5 000 m toutes catégories,
- Compétition sur piste (incluse dans le stage) à Savigny juin 2018
- Etampes piste août 2018 .
- Grand prix de Lisses sur route Octobre 2018

Compétitions toutes sur piste Benjamins, Minimes (les dates sont approximatives) :

- Brevet de marche 1^{er} Novembre 2017 Longjumeau (3 points si participation)
- Chpt 91 indoor Viry Chatillon
- Les 3 Journées qualificatives jeunes
- Journée équipe athlé
- Chpt 91
- Compétition (incluse dans le stage) à Savigny juin 2018.
- Etampes piste aout 2018

Article 3 – Attribution des points :

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Points	20	15	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	1	1	1	1
Points Ch 91	30	25	20	19	18	17	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7

Mode de calcul du challenge :

Calculé par addition des 4 meilleurs résultats à partir des cadets.

Calculé par addition des 4 meilleurs résultats pour les benjamins et minimes

Article 4 – Ex aequo :

En cas d'égalité au classement final, les athlètes seront départagés par le nombre de places de premier, puis par le nombre de places de second, et ainsi de suite jusqu'à l'émergence d'une différence.

Article 5 – Résultats de chaque épreuve :

Les organisateurs de chaque épreuve de marche devront fournir les résultats au responsable du Challenge, Emmanuel TARDI qui établira un classement avec nom, Prénom, no licence et nom du club.

Article 6 – Classement final :

Le classement final sera établi pour la fin octobre et sera définitif qu'après la réunion du bureau de la Commission de Marche qui le validera.

Les résultats et le règlement seront consultables sur le site du comité départemental www.cd91athle.org

Article 7 – Récompenses :

Les récompenses (coupes et bons d'achats) seront remises aux 3 premiers H et F de chaque catégorie, présente ou excusés, au plus tard le 15 décembre 2017.

	Benjamin	Minime	Cadet	Junior	Espoir	Senior	Vétéran
Femmes	Coupe	Coupe	Bon Achat				
Hommes	Coupe	Coupe	Bon Achat				

Article 8 – Bonus :

Les athlètes se verront attribuer 3 points supplémentaires de Bonus par compétitions effectuées au-delà du nombre total minimum requis pour être classé.

Article 9 – Litiges :

Le bureau de la Commission de Marche tranchera les litiges pouvant intervenir lors des classements des compétitions du challenge.

En cas de suppression d'une ou plusieurs épreuves, le nombre de compétitions classantes pourra être revu à la baisse.

REGLEMENT DES COMPÉTITIONS CDJ

Hivernal 2017/2018

09 et 10/12/2017		Champ. 91 Epr. Comb. Indoor BM	Viry-Chatillon
14/01/2018		Champ.91 Cross	Cerny
17/02/2018		Regroupement Cross	Cergy
18/02/2018		Champ. LIFA Cross	Cergy
10/02/2018	Zone1	Journée Qualificative Indoor BM	Viry-Chatillon
11/02/2018	Zone2	Journée Qualificative Indoor BM	Viry-Chatillon
11/03/2018		Champ. 91 Indoor BM	Viry-Chatillon

JOURNEES QUALIFICATIVES par Zone

Zone 1 : 1/3

091006 CA ORSAY
091009 CS BRETIGNY-SUR-ORGE
091029 ATHLETIC CLUB ARPAJONAI
091062 OUEST ESSONNE ATHLETISME
091066 HUREPOIX DOURDAN MAROLLES
091081 AS MARCOUSSIS
091083 S/L ETAMPES ATHLETISME
091086 S/L AC ETRECHY
091096 C. O. DU SUD DE L'ESSONNE*
091099 ST MICHEL SPORTS
091100 CO VILLIERS SUR ORGE
091102 S/L LA POSTILLONNE LONGJUMEAU
091103 OC GIF SUR YVETTE
091112 S/L C.O. DES ULIS
091115 S/L MASSY AS
091116 S/L US PALAISEAU
091117 TU VERRIERES LE BUISSON
091125 S/L STADE VERTOIS ATHLETISME

Zone 2 : 2/3

091001 AS CORBEIL-ESSONNES
091012 ES MONTGERON
091023 US BALLANCOURT
091028 YERRES AC
091036 BONDOUFLE AC
091038 LISSES AC
091055 SAINTE-GENEVIEVE SPORTS
091079 ATHLETIC BRUNOY CLUB
091098 ETIOLLES AC
091101 EPINAY AC
091107 UNION SPORTIVE DE RIS ORANGIS
091118 S/L US GRIGNY
091119 S/L USO ATHIS MONS
091120 S/L SCA 2000 EVRY
091121 S/L AC MORSANG S/ORGE
091123 CLUB OMNISPORTS COURCOURONNES
091126 UNION FAMILIALE DE QUINCY
091130 S/L VIRY CHATILLON ATHLE 91
091135 SAVIGNY ATHLETISME 91
091136 ATHLETIC CLUB DRAVEIL

NOMBRE D'ESSAIS

Lancers et sauts de distance : 3 essais par athlète

Hauteur : 8 sauts maximum par athlète. Si le 8^{ème} saut est réussi, il est accordé une tentative à une hauteur supérieure jusqu'au 1^{er} échec.

Perche : pas de limitation du nombre d'essais de sauts

Sauts de distance benjamins : double mesurage à la planche.

LIMITATIONS D'ÉPREUVES

3 épreuves au maximum par athlète + (le relais pour la finale)

BE : Triathlon GENERALISTE: une course, un saut, un lancer

MI : Triathlon GENERALISTE: une course, un saut, un lancer.

Triathlon TECHNIQUE : 2 concours, une course.

Triathlon SPECIAL : demi-fond ou marche, un concours, une épreuve libre

Haies Benjamins :

Hauteur de Haies différente pour Benjamins 1 (0,65) et Benjamins 2 (0,76)

ENGAGEMENTS :

Tous les engagements seront enregistrés dans LE MODULE D'ENGAGEMENT (disponible sur le site internet du CDA91 cd91.athle.org) avant la date limite de chaque compétition.

Au maximum 3 engagements (3 athlètes) plus 5 modifications **sur place** seront autorisés par club ou section locale.

Les confirmations des engagements le jour des compétitions, doivent être faites par les entraîneurs et NON par les athlètes.

OFFICIELS

Les règles mises en place par la COT seront applicables sur les compétitions B/M

UNSS Invitation aux journées qualificatives Zone 2

MODE DE QUALIFICATION POUR LA FINALE

A l'issue des journées qualificatives, la liste des qualifiés sera établie. Cette liste sera consultable sur le site du Comité (cd91.athle.org).

Les Epreuves Combinées seront pris en compte, sur demande des clubs avec des raisons motivées.

La sélection définitive sera publiée le 02 MARS 2018

Les règles suivantes seront appliquées :

Nombre de qualifiés par épreuves :

- Courses en ligne droite : 24 qualifiés finale A & B
- Courses de haies : 18 qualifiés finale A
- Concours : 16 qualifiés
- Marche finale directe sur engagement

Relais : Sur engagement des clubs avant la date limite 1 seule équipe par Club ou section locale

REMARQUES IMPORTANTES

Tout athlète étant qualifié sur une épreuve et ne souhaitant pas participer à la finale du 11/03/2018 sur cette épreuve, devra en avvertir la commission des jeunes le 23 février au plus tard par mail à athle-jeunes@cd-91-athle.org

LIMITATIONS D'ÉPREUVES POUR LA FINALE

Les athlètes sont qualifiés à l'issue des journées qualificatives où le règlement du nombre d'épreuve sera respecté

Chronologie :

Qualif 1	Qualif 2	Choix	Liste	finale
10-févr	11-févr	23-fevr	02-mars	11-mars

REGLEMENTS POUR LA FINALE

Haies Benjamins :

Hauteur de Haies différente pour Benjamins 1 (0,65) et Benjamins 2 (0,76)

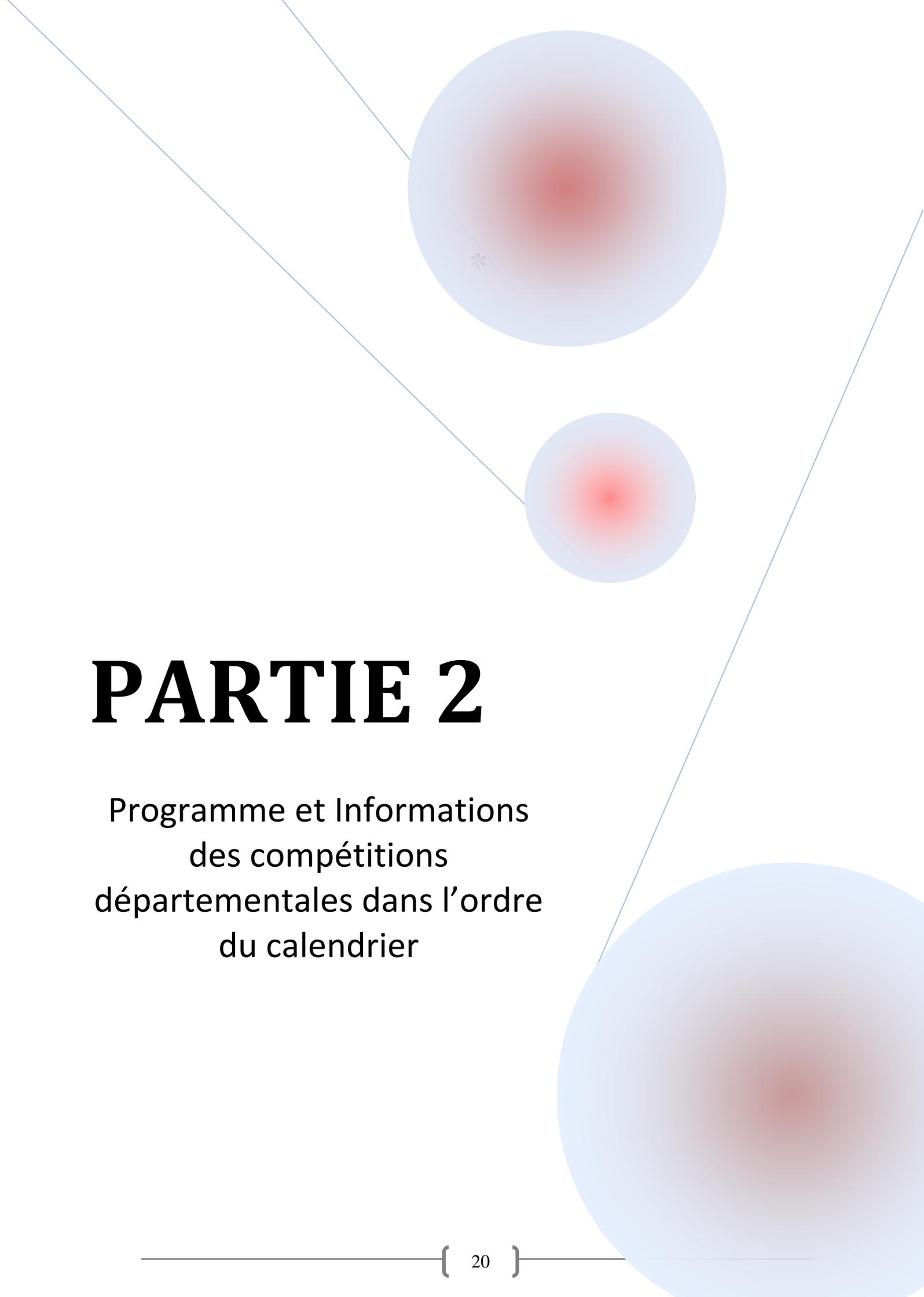
Poids et Sauts de distance : 3 essais par athlète + 3 supplémentaires pour les 8 premiers.

Sauts de distance benjamins : double mesurage à la planche.

Hauteur / Perche : pas de limitation du nombre de barres.

MONTEES DE BARRES

MONTEES DE BARRE HAUTEUR BM SALLE 2017-2018				
BEF	MIF	BEM	MIM	HAUTEUR
0.90	0.95	1.00	1.10	
0.95	1.00	1.05	1.15	
1.00	1.05	1.10	1.20	
1.04	1.10	1.14	1.24	
1.08	1.15	1.18	1.28	
1.12	1.19	1.22	1.32	
1.15	1.23	1.25	1.36	
1.18	1.27	1.28	1.40	
1.21	1.30	1.31	1.44	
1.24	1.33	1.34	1.48	
1.27	1.36	1.37	1.52	
1.30	1.39	1.40	1.55	
puis de 2en2	1.42	puis de 2en2	1.58	
	1.45		1.61	
	puis de 2en2		puis de 2en2	
BEF	MIF	BEM	MIM	PERCHE
1.00	1.30	1.23	1.60	
1.20	1.50	1.42	1.75	
1.40	1.70	1.60	1.90	
1.50	1.90	1.70	2.00	
1.60	2.00	1.80	2.10	
1.70	2.10	1.90	2.20	
1.80	2.20	2.00	2.30	
1.90	2.30	2.10	2.40	
2.00	2.40	2.20	2.45	
2.10	2.50	2.30	2.50	
2.20	puis de 5en5	2.40	2.60	
2.25		puis de 5en5	puis de 5en5	
puis de 5en5				

A decorative graphic on the right side of the page. It features three overlapping circles with a blue-to-red gradient. The top circle is the largest, the middle one is smaller, and the bottom one is the largest again. Thin blue lines connect the top-left and top-right corners of the page to the top-left and top-right edges of the top circle. Another thin blue line connects the top-right corner of the page to the top-right edge of the bottom circle. The bottom circle is partially cut off by the right edge of the page.

PARTIE 2

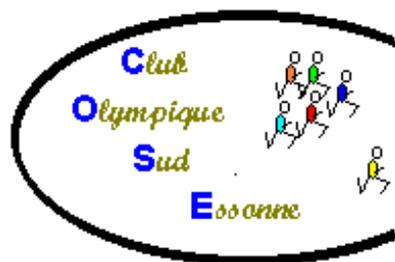
Programme et Informations
des compétitions
départementales dans l'ordre
du calendrier

CROSS DE L'AERODROME - DIMANCHE 12 NOVEMBRE 2017

Aérodrome de La Ferté Alais 91590 CERNY GPS Départ : Lat = 48.496586, Long = 2.336904



PB 990m MB1 1750m MB2 2440m GB 2800m



Par courrier à faire parvenir avant le 8 Novembre 2017, à Helen DALE, 24 rue de la libération, 91690 SACLAS

Copie à envoyer par email à l'adresse cosudessonne@wanadoo.fr

REGLEMENT :

Par chèque à l'ordre de C.O. Sud Essonne

Enfants d'Eveils athlé à Minimes : 3 €

Cadets Juniors : 4 €

Autres catégories : 5 €

Forfait Club : jusqu'au 8 Novembre 2017, pas de forfait club sur place. L'enveloppe sera remise au responsable du club à partir de 9h00.

Eveil Athlé à Minimes 45 € par groupe de 20 athlètes / 3 € par athlète supplémentaire

Cadets Juniors 30 € par groupe de 10 athlètes / 4 € par athlète supplémentaire

Espoirs Seniors et Masters 75 € par groupe de 20 athlètes/ 5 € par athlète supplémentaire

Numéro de Course	Heure	Catégories	Années	Distance	Boucles
1	10H00	ESP/SEN/MA .M		8280m	1MB1 + 2GB
2	11H00	JUM + ES/SE/MA F		6600m	2 GB
3	11H45	MIM + CAM + CAF + JUF		3430m	1PB + 1MB2
4	12H15	BEM + BEF + MIF		2390m	1MB2
5	12H45	POF		1680m	1MB1
6	13H00	POM		1680m	1MB1
7	13H15	EAF		1040m	1PB1
8	13H30	EAM		1040m	1PB1

Eric Daudin 0685017517 Email : eric.daudin@wanadoo.fr

Site : www.cosudessonne.org

Sur place, buvette – restauration

Toutes les informations complètes et le parcours sont disponibles sur le site du club

FESTIPERCHE INDOOR HDMAC – SAMEDI 18 NOVEMBRE

Gymnase M.Audiar face Intermarché – rue Raymond Laubier – 91410 Dourdan

A partir de 9h toute la journée

4 concours 1,2m, 2m, 3m, 4m

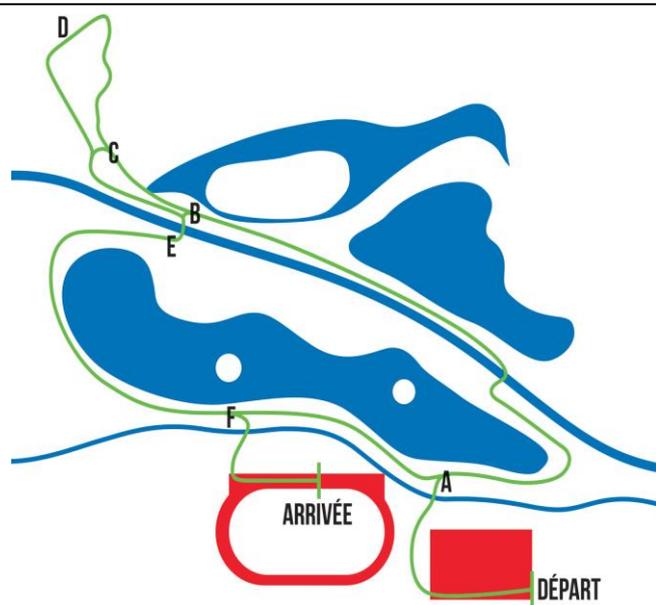
Pas de pointes - baskets obligatoires piste d'élan 30 m

Inscription gratuite et renseignements au 06 71 81 42 36

Animation musicale et escrime artistique.

23ème CROSS DES JEUNES DE SAINT MICHEL SPORTS

Dimanche 19 novembre 2017



PARC DE LA VALLÉE DE L'ORGE - SAINT MICHEL SUR ORGE

INSCRIPTIONS

À l'avance par courrier sur bordereau
Complet avant le 12 novembre 2017
Accompagné des frais d'engagement
Et du certificat médical

2€ par athlète chèque à l'ordre de SMS Athlétisme
5€ sur place au plus tard 30 min. avant la course

REMISE DES RÉCOMPENSES

Coupe ou médaille aux trois premiers de chaque course. Coupe à l'équipe victorieuse par catégorie (sur trois coureurs). Médaille à tous les Éveil athlétique et Poussins.

PARCOURS

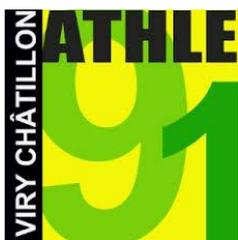
Autour de la Vallée de l'Orge, rue de Montlhéry, parking de l'Ensemble sportif de la Vallée de l'Orge (Stade Lucien Simon, COSEC, Piscine, Tennis) à Saint Michel sur Orge. Secours assuré par la protection civile (ADPC)

Numéro de Course	Heure	Catégories	Années	Distance	Boucles
1	10h15	Minimes F et Cadettes		3000m	Départ+A+B+E+F+A+B+C+D+E+F+Arrivée
2	10h40	Minimes M et Cadets		3000m	Départ+A+B+E+F+A+B+C+D+E+F+Arrivée
3	11h05	Benjamines		1800m	Départ+A+B+C+D+E+F+Arrivée
4	11h25	Benjamins		1800m	Départ+A+B+C+D+E+F+Arrivée
5	11h45	Poussines		1500m	Départ+A+B+C+E+F+Arrivée
6	12h10	Poussins		1500m	Départ+A+B+C+E+F+Arrivée
7	12h30	Éveil Athlétique F		1300m	Départ+A+B+E+F+Arrivée
8	12h50	Éveil Athlétique M		1300m	Départ+A+B+E+F+Arrivée

CORRESPONDANT Alain Cauet 22 rue du Mesnil Forget 91460 Marcoussis
PORT : 0686469865

Mail : athle.cauet@free.fr

Toutes les informations complètes et le parcours sont disponibles sur <https://www.sms-athle.com/>



MEETING INDOOR DE VIRY-CHATILLON

**Samedi 25 Novembre 2017 -
Halle des Sports Jacques Bedei
39 Rue Francoeur VIRY-CHATILLON**

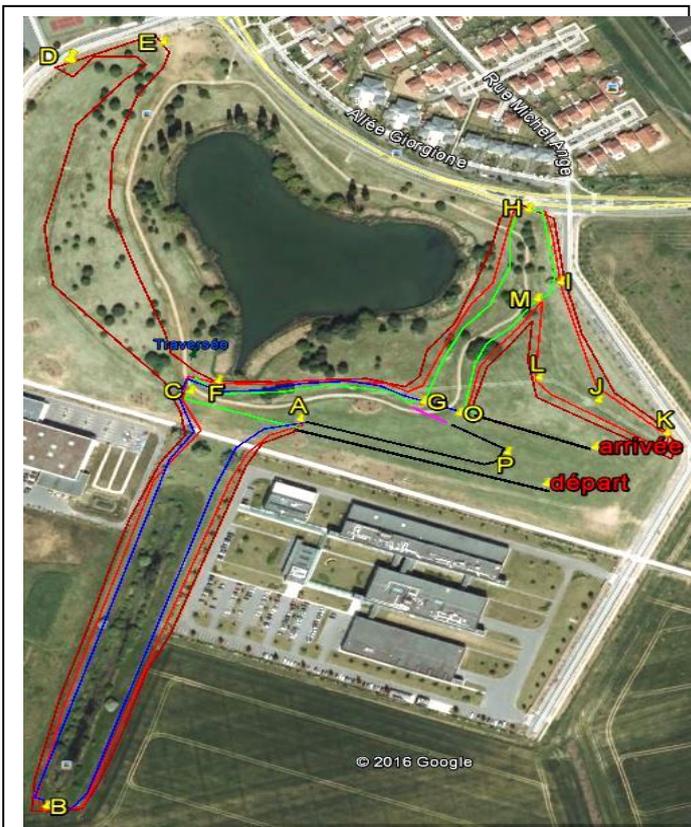
LES ENGAGEMENTS SE FERONT SUR LE SITE DU COMITE DE L'ESSONNE CD91ATHLE.ORG AU PLUS TARD LE 23
NOVEMBRE 2017

Programme

	Courses	Longueur 1	Longueur 2	Hauteur	Poids 1	Poids 2
14h00	50 mètres CJES M MIM BEM CJES F MIF BEF	CJES F	BEF	CJES M <i>1^{ère} barre : 1m50</i>	CJES F	BEM
14h30						
14h45						
15h00				CJES F <i>1^{ère} barre : 1m25</i>		
15h15						
15h30		CJES M	MIM		CJES M	BEF
15h45						
16h00	50m haies MIM MIF			MIF BEM <i>1^{ère} barre : 1m15</i>		
16h30						

**CHAQUE CLUB PRÉSENT DEVRA FOURNIR AU MOINS 1 JUGE
LES ATHLETES SANS JUGE DEVRONT S'ACQUITTER D'UNE SOMME DE 5€ PAR EPREUVE**

Cross du Grand Paris Sud
Dimanche 26 novembre 2017
parc Léonard de Vinci, Lisses, 91



Ouvert à tous :

Licenciés (présentation licence 2018) : FFA, FFH debout, FFTRI
 et non licenciés (fourniture d'un certificat médical, **de moins d'un an**, de non contre-indication à l'athlétisme en compétition ou de compétition)

Pas de tarif groupe sur place

Heure limite d'inscription sur place 30'avant la course
 de la catégorie concernée par l'athlète

Chèques à l'ordre du Lisses AC

Récompenses après chaque course :

coupes aux 3 premiers, médailles enfants EA et PO

Sur place : sandwiches, frites, crêpes, boissons chaudes et froides

Couverture médicale : ADPC91

Inscriptions par courrier :

*M Le Borgne 25 rue du Gantelet 91090 Lisses
 avant le 21 novembre 2017*

Ou pour les clubs FFA uniquement sur :

ronde.lissoise1@orange.fr

avant le jeudi 23 novembre 2017 minuit

Numéro de Course	Heure	Catégories	Années	Distance	Boucles
1	10h30	CAH/JUF	2002-2001H/2000-1999F	3508	Dep+2MB(1L)+Arr
2	10h45	MIH/CAF	2004-2003H/2002-2001F	2960	Dep+1PB+1MB(1L)+Arr
3	11h05	BEH/MIF	2006-2005H/2004-2003F	2412	Dep+2PB(1L)+Arr
4	11h25	BE F	2006/2005	1784	Dep+1MB+Arr
5	11h40	EA G	2011/2010/2009	930	Dep+1PB1+Arr
6	12h05	EA F	2011/2010/2009	930	Dep+1PB1+Arr
7	12h20	PO G	2008/2007	1236	Dep+1PB+Arr
8	12h35	PO F	2008/2007	1236	Dep+1PB+Arr
9	12h50	ES/S/MAS H	1998 et avant	8055	Dep+3GB(2L)+Arr
10	13h40	JUH	2000-1999	5380	Dep+2GB(1L)+Arr
11	13h40	ES/S/MAS F	1998 et avant	5380	Dep+2GB(1L)+Arr

Renseignements : www.lissesac.com ou Michel 0611973556



Championnats de l'ESSONNE individuels en salle CADETS - JUNIORS – ESPOIRS - SENIORS

Samedi 02 décembre 2017 et 16 décembre 2017

Halle des sports JACQUES BEDEI - 11, impasse Francoeur - VIRY-CHÂTILLON

Règlement

1) Composition du jury :

Chaque club ou section locale devra mettre à disposition

- 1 juge pour 2 à 8 athlètes engagés
- 2 juges pour 9 à 16 athlètes engagés
- 3 juges pour 17 à 24 athlètes engagés
-

(À inscrire sur le module fédéral d'engagements au moment des engagements)

Pour la marche, chaque club devra fournir un pointeur pour deux marcheurs (le pointeur pourra être considéré comme officiel fourni par le club, sous réserve qu'il participe à la totalité de la journée de compétition)

De plus, les clubs devront mettre à disposition quelques personnes pour l'installation de la salle. Ces personnes devront être disponibles au plus tard lors de l'ouverture du secrétariat pour la préparation de la salle et en fin de compétition pour le rangement de la salle.

2) Programme :

Les horaires du championnat des pages suivantes sont donnés à titre indicatif. Ils peuvent être légèrement modifiés en fonction de la participation. Si dans une épreuve, le nombre de concurrents est insuffisant pour une catégorie donnée, il pourra y avoir des regroupements avec d'autres catégories. De même, si dans une épreuve regroupant plusieurs catégories, le nombre de concurrents est trop important, il pourra y avoir des concours séparés par catégorie ou regroupement de catégories

3) Règlements :

3.1] Règlements généraux : voir partie 2

3.2] Conditions de participation

Les athlètes masters participeront avec les seniors. Les caractéristiques des épreuves sont celles des seniors. Le classement est commun seniors-athlètes masters.

Les athlètes espoirs participeront avec les seniors, mais il y aura un podium espoirs.

Les épreuves sont ouvertes aux Athlètes Handisport et Sport Adapté licenciés ou inscrits dans un centre en France.

Les épreuves de marche sont ouvertes aux athlètes des autres départements (engagements sur place)

3.3] Engagements tardifs :

Le jour de la compétition, l'engagement d'athlètes sur place ne pourra se faire qu'en respectant les règles suivantes.

Chaque club ou section locale sera autorisé par la CSO à inscrire des athlètes jusqu'à concurrence de 5 épreuves (et non 5 athlètes), pour la compétition (c'est-à-dire pour l'ensemble des 2 journées).

Dans le cas d'un athlète non inscrit, celui-ci se présentera au secrétariat avec un dirigeant de son club afin de remplir une fiche d'inscription (1 par épreuve), signée par le dirigeant.

Si cette procédure est respectée, la CSO acceptera chronologiquement et jusqu'à la 5^{ème} incluse, toutes les demandes d'inscription sur place pour un même club ou section locale.

A partir de la 6^{ème} demande, les inscriptions seront systématiquement refusées par la CSO quel qu'en soit le motif. Il est donc à la charge de chaque club ou section locale de gérer ses demandes d'inscription sur l'ensemble de la compétition.

3.4] Nombre d'essais :

Pour les lancers et les sauts horizontaux : 3 essais + 3 essais supplémentaires pour les **8 meilleurs de chaque catégorie C, J, E ou S**

3.5] Mode de qualification :

50m haies :

Si 1 série → 1 finale

Si 2 séries → 2 finales / le premier de chaque série et les 4 MT en finale A / les 6 autres en finale B

Si 3 séries → 2 finales / le 1^{er} de chaque série et les 3 MT en finale A / les 6 MT suivants en finale B

Si 4 séries → 2 finales / le 1^{er} de chaque série et les 2 MT en finale A / les 6 MT suivants en finale B

Si 5 séries → 2 finales / le 1^{er} de chaque série et le MT en finale A / les 6 MT suivants en finale B

50m :

Si 1 série → 1 finale

Si 2 séries → 2 finales / le premier de chaque série et les 4 MT en finale A / les 6 autres en finale B

Si 3 séries → 2 finales / le premier de chaque série et les 3 MT en finale A / les 6 MT suivants en finale B

Si 4 séries → 2 finales / le premier de chaque série et les 2 MT en finale A / les 6 MT suivants en finale B

Si 5 séries → 3 finales / le premier de chaque série et le MT en finale A / les 6 MT suivants en finale B / les 6 MT suivants en finale C

Si 6 séries → 3 finales / les 6 MT en finale A / les 6 MT suivants en finale B / les 6 MT suivants en finale C

Si 7 séries → finales / les 6 MT en finale A / les 6 MT suivants en finale B / les 6 MT suivants en finale C / les 6 MT suivants en finale D

Si 8 séries → 4 finales / les 6 MT en finale A / les 6 MT suivants en finale B / les 6 MT suivants en finale C / les 6 MT suivants en finale D

Si 9 séries → 4 finales / les 6 MT en finale A / les 6 MT suivants en finale B / les 6 MT suivants en finale C / les 6 MT suivants en finale D

Si 10 séries → 5 finales / les 6 MT en finale A / les 6 MT suivants en finale B / les 6 MT suivants en finale C / les 6 MT suivants en finale D / Les 6 MT suivants en finale E

Si 11 séries → 5 finales / les 6 MT en finale A / les 6 MT suivants en finale B / les 6 MT suivants en finale C / les 6 MT suivants en finale D / Les 6 MT suivants en finale E

Si 12 séries → 5 finales / les 6 MT en finale A / les 6 MT suivants en finale B / les 6 MT suivants en finale C / les 6 MT suivants en finale D / Les 6 MT suivants en finale E

NOTA : quand il y a plusieurs finales, le titre est attribué au vainqueur de la finale A.

**Championnats de l'ESSONNE individuels en salle
CADETS - JUNIORS – ESPOIRS - SENIORS**

Samedi 02 décembre 2017

PROGRAMME

ENGAGEMENT des ATHLETES et des JUGES

Avant le jeudi 30 novembre 2017 minuit sur le module fédéral d'engagements disponible sur
<http://cd91.athle.org>

12h45 : Ouverture du secrétariat
Installation de la salle par les clubs

Les confirmations devront se faire au plus tard 20 minutes avant le début de chaque épreuve.

COURSES			CONCOURS	LONGUEUR	TRIPLE SAUT	HAUTEUR	PERCHE	POIDS
			14H00	CAF				
14H30	50m CAF	séries						
	50m JUF	séries	14H40					CAM
	50m ESF	séries						
	50m CAM	séries	15H00			TCM		
	50m JUM	séries						
	50m ESM	séries						
			15H50	JESF				
	50m CAF	finale	16H00					JESM
	50m JUF	finale						
	50m ESF	finale						
	50m CAM	finale						
	50m JUM	finale						
	50m ESM	finale	17H10		TCM			

Pour le saut en longueur, le poids et le triple saut : 3 essais + 3 essais supplémentaires pour les 8 meilleurs de chaque catégorie.

GRAND CROSS DE MASSY et de la Marche NORDIQUE

Dimanche 3 décembre 2017 au PARC GEORGES BRASSENS A MASSY (91)

Par courrier à faire parvenir avant le 25 Novembre 2017, à **Gilles FURELAUD**
10 RUE JEAN ZAY 91300 MASSY

Copie à envoyer par email à l'adresse cross.massy@gmail.com
Inscription en ligne possible (envoyer un mel pour disposer du lien)

REGLEMENT :

Par chèque à l'ordre du MAS ATHLETISME
Enfants d'Eveils à Minimes : 4 €
Cadets Juniors : 6 €
Autres catégories : 9 €
Supplément +2 euros sur place

Forfait Club : jusqu'au 25 Novembre 2017, pas de forfait club sur place. L'enveloppe sera remise au responsable du club à partir de 8h00.

- **Eveil Athlé à Minimes 30 € par groupe de 10 athlètes / 4 € par athlète supplémentaire**
- **Cadets Juniors 50 € par groupe de 10 athlètes / 6 € par athlète**

Numéro de Course	Heure	Catégories	Années	Distance	Boucles
1	8h45	Marche NORDIQUE	toutes	4km	2
2	9h30	Homme :JU/ES/SE/MA	Avant 2000	6Km	3
3	10h15	Femme :JU/ES/SE/MA	Avant 2000	6km	3
4	11h00	H/F / Minimes/cadets	2001 à 2004	3km	1 lac+1 boucle
5	11h20	H/F : Benjamins(es)	2005 et 2006	2km	1
6	11h40	H/F : Poussins(es)	2007 et 2008	1km	1 lac
7	11h55	H/F : Eveils Athlétiques	2009 à 2011	1km	1 lac
8	12h10	Championnat de L'Essonne Cross Court Femme (ES/SE/Ma)	Avant 1998	4km	2
9	12h30	Championnat de L'Essonne Cross Court Homme (ES/SE/Ma)	Avant 1998	4km	2

Stéphane DA SILVA TEL : 07 71 79 29 68 Email : mas.massy.athle@gmail.com
Sur place : buvette (Café), inscription aussi sur place, animation musicale.
Toutes les informations complètes et le parcours sur
<http://ville-massy.fr/association/mas-section-athletisme> (rubrique agenda)



CHAMPIONNATS DE L'ESSONNE DE CROSS COURT

Dimanche 03 décembre 2017

Parc Georges Brassens à Massy (91)

Les championnats de l'Essonne de cross court femmes et hommes auront lieu
pour la saison 2017-2018, avec le cross de Massy le 3 décembre 2017.

Ceci permettra aux athlètes des catégories concernées de participer à la fois au cross court et au cross long sénior ou masters.

Le cross court féminin aura lieu à 12 H10 distance 4km

Le cross court masculin aura lieu à 12 H30 distance 4km

1 Conditions de participation:

1.0 Seuls les athlètes des catégories espoirs, seniors et masters sont autorisés à participer à ces 2 courses

1.1 Ouvert uniquement aux athlètes licenciés Athlé Compétition de la Fédération Française d'Athlétisme. Seuls ces athlètes peuvent être classés dans les équipes et sont qualifiables pour les régionaux

2 Classements par équipe :

2.1 Les classements par équipe sont calculés sur les 4 premiers arrivants du club, respectant les règles de mutation et d'étrangers (voir règlement des compétitions F.F.A)

2.2 Les 4 suivants seront en équipe 2, les 4 autres en équipe 3, etc.

3 Récompenses:

3.1 Ces deux courses permettront d'attribuer un titre individuel et un titre par équipe de « champion(ne) départemental(e) de cross court ».

3.2 Les **trois premiers** du classement individuel recevront une médaille

3.3 Une coupe sera remise à chaque équipe **championne départementale**

3.4 Il n'y aura pas de titre par catégorie d'âge.

4 Engagements:

4.1 Sur le module fédéral d'engagement figurant sur le site du CDA91 : jusqu'au jeudi 30 novembre 2017 à 24H

4.2 Inscription le jour de l'épreuve :

Pour les clubs du département, procédure d'engagement tardif :

L'engagement sur place d'athlètes, le jour de la compétition, se fera sur présentation de la licence, avec un dirigeant du club afin de remplir la fiche d'inscription signée par le dirigeant.

Ne seront acceptés par la CDCHS que **3 engagements tardifs par section locale ou par club individuels** : au-delà, les demandes seront rejetées.

5 Réclamations :

5.1 Elles seront reçues par le **Juge Arbitre Général**.

5.2 Elles doivent être déposées le plus rapidement possible, à l'issue de la course, ou après l'affichage des résultats.

5.3 Elles ne seront plus recevables **au-delà de 30 minutes** après l'affichage des résultats (l'heure indiquée sur la feuille de résultats faisant foi).

6 Dossards :

6.1 Les dossards sont **nominatifs**, tout athlète arrivant avec un dossard qui ne lui a pas été attribué **sera déclassé** et aucune réclamation ne sera admise.

7 Qualification pour les régionaux :

7.1 Les athlètes ayant la possibilité de participer à la fois aux championnats de cross court et aux championnats de cross long pour les espoirs, seniors hommes et femmes, aux championnats de cross court et aux championnats masters hommes pour la catégorie concernée, **devront à l'issue de leur course longue du mois de janvier, donner leur préférence pour les régionaux, s'ils sont qualifiés sur les 2 épreuves.** *Ils disposeront de 30' après la publication des résultats, pour retourner le bulletin indiquant leur choix au secrétariat. Passé ce délai, ils seront automatiquement qualifiés dans la course la plus longue.*

A l'issue de ce délai, le CD91 publiera la liste des athlètes du cross court, repêchés suite aux places laissée vacantes

7.2 L'Essonne est dans **la zone OUEST** (avec le 78, 92, et 95)

7.3 Pour le nombre de qualifiés et les modalités de qualification, se reporter au livret LIFA.

7.4 Pour information, le nombre d'athlètes est déterminé en fonction des résultats de l'année précédente. Il n'y a pas de qualifications par équipes, mais aux régionaux il y a un classement par équipe.

CHAMPIONNATS DE L'ESSONNE DE CROSS COURT

Dimanche 03 décembre 2017

Parc Georges Brassens à Massy (91)

Inscriptions pour le cross-court:

Courses réservées uniquement
aux licenciés FFA Compétition dans un club de
l'Essonne

COMITE D'ATHLETISME DE L'ESSONNE

7 RUE DU 8 MAI 1945
91130 RIS-ORANGIS

01.69.02.00.43

comite-athletisme91@cd-91-athle.org
www.cd91.athle.org

Numéro de Course	Heure	Catégories	Années	Distance	Boucles
1	12h10	Championnat de L'Essonne Cross Court Femme (ES/SE/Ma)	Avant 1998	4km	2
2	12h30	Championnat de L'Essonne Cross Court Homme (ES/SE/Ma)	Avant 1998	4km	2

Toutes les informations complètes et le parcours sont disponibles sur le site du CDA91



**Championnats de l'ESSONNE d'épreuves combinées 75,91,93,94
CADETS - JUNIORS – ESPOIRS - SENIORS**

09 et 10 décembre 2017

PROGRAMME

INSEP– Salle Joseph Maigrot

Avenue du Tremblay – Paris 12^{ème} (Bois de Vincennes)

ENGAGEMENT des ATHLETES et des JUGES

SUR LE SITE DU CDA93

CLOTURE DES INSCRIPTIONS LE JEUDI 7 DECEMBRE 2017 à 20h00

<http://cda93.athle.com/asp.net/espaces.engage/engage.aspx>

Officiels

Nombre d'officiels licenciés (diplômés ou non diplômés) à fournir par club ou section locale et par journée (à inscrire au moment des engagements)

Nombre d'engagés	Nombre d'officiels
2 à 8	1
9 à 16	2
A partir de 16	3

Les officiels seront affectés à une catégorie, et la suivent sur toutes leurs épreuves lors de la compétition.

Confirmations de participation

Les athlètes (quelle que soit leur catégorie) confirment leur participation auprès du secrétariat avant leur 1^{ere} épreuve.

Ils doivent également confirmer leur participation au début de la 2^{ème} journée.

Tout athlète ne prenant le départ d'une course ou ne réalisant pas au moins un essai sur un concours ne sera pas autorisé à poursuivre la compétition. Il ne figurera pas au classement final. En cas d'abandon au cours de la compétition, l'athlète doit obligatoirement en avvertir le juge Arbitre de la compétition. (article 200.11 des règlements IAAF)

Accès

***L'entrée à l'INSEP est nominative. Toute personne (athlète, entraîneur, officiel, accompagnateur) doit être enregistrée au préalable auprès de son Comité Départemental selon des modalités qui seront précisées, et figurer sur la liste des personnes autorisées.
Dans le cas contraire, l'accès à l'INSEP sera refusé***

Horaires

Samedi 9 décembre : début des épreuves à 14h30

Ordre des courses : 14h30 : 60m haies FEM (JUF/ESF/SEF)
 14h55 : 60m CAM puis JUM
 15h20 : 60m ESM/SEM.

Concours : perche CAM et hauteur JUM/ESM/SEM

Dimanche 10 décembre : début des épreuves à 10h00

Ordre des courses : 10h00 : 60m haies ESM/SEM/JUM/CAM
 10h40 : 60m haies FEM (CAF)

Concours : perche JUM/ESM/SEM et hauteur CAM

Epreuves du pentathlon féminin :

60m haies – hauteur – longueur – poids - 800m

Epreuves de l'heptathlon masculin :

1^{ère} journée : 60m – hauteur ou perche – longueur – poids

2^{ème} journée : 60m haies – hauteur ou perche – 1000m

<http://cda93.athle.com/asp.net/espaces.engage/engage.aspx>



**Championnats de l'ESSONNE d'épreuves combinées
BENJAMINS MINIMES 09 et 10 décembre 2017**

PROGRAMME 1^{ère} journée

HALLE DES SPORTS JACQUES BEDEI DE VIRY-CHATILLON

ENGAGEMENT des ATHLETES et des JUGES

**Avant le jeudi 07 décembre 2017 minuit sur le module fédéral d'engagements disponible sur
<http://cd91.athle.org>**

Chaque club participant devra fournir au minimum un juge par tranche de 10 engagés

Pentathlon MIM (longueur ou perche) (1^{ère} journée) (Attention : les minimas garçons devront déclarer avant la compétition s'ils feront la longueur ou la perche)

Pentathlon MIF (1^{ère} journée)

13h30 : Ouverture du secrétariat

Installation de la salle par les clubs

	MINIMES FILLES		MINIMES GARCONS	
14H30	50m haies (blanc 0,76)		14H45	50m haies (bleu 0,84)
	Hauteur			Poids
	Poids			Longueur ou Perche

Le premier concours de poids débute lorsque 15 minimas filles sont éliminées du concours de hauteur.

Il sera respecté un temps de repos/échauffement de 30' entre chaque épreuve.

**Championnats de l'ESSONNE d'épreuves combinées
BENJAMINS MINIMES 09 et 10 décembre 2017**

PROGRAMME 2^{ème} journée

HALLE DES SPORTS JACQUES BEDEI DE VIRY-CHATILLON

ENGAGEMENT des ATHLETES et des JUGES

**Avant le jeudi 07 novembre 2016 minuit sur le module fédéral d'engagements disponible sur
<http://cd91.athle.org>**

Chaque club participant devra fournir au minimum un juge par tranche de 10 engagés

Pentathlon MIM (2^{ème} journée)

Pentathlon MIF (2^{ème} journée)

Tétrathlon BEF

Tétrathlon BEM (longueur ou perche) (Attention : les Benjamins garçons devront déclarer avant la compétition s'ils feront la longueur ou la perche)

09h00 : Ouverture du secrétariat (les MIM et les MIF n'ont pas besoin de se confirmer)

	MINIMES FILLES			MINIMES GARCONS
09H45	LONGUEUR 1000m		09H45	HAUTEUR 1000m
	BENJAMINES FILLES			BENJAMINS GARCONS
10H00	50m haies (rouge, 0,65) HAUTEUR POIDS 1000m		10H45	50m haies (rouge, 0,65) POIDS LONGUEUR / PERCHE 1000m

Il sera respecté un temps de repos/échauffement de 30' entre chaque épreuve.

Cross de l'Hurepoix – Dimanche 10 décembre 2017

Chemin Maurice Gallais 91410 DOURDAN

HUREPOIX DOURDAN MAROLLES ATHLETIC CLUB



Départ des courses de 10h à 13h

Renseignements :

AUREAU Dorothée -06 26 42 87 24-

stephane.aureau@sfr.fr

hdmac.athle@gmail.com

Règlement par chèque à l'ordre de HDMAC

Catégorie	Frais d'engagement
Juniors J, Espoirs ES, Séniors S, Vétérans V1, V2, V3, V4	5€ (6€ sur place)
Ecole d'athlétisme EA, Poussins P, Benjamins B, Minimes M, Cadets C	3€ (4€ sur place)

Coupes aux 3 premiers de chaque catégorie

Ouvert à tous : licenciés et non licenciés (sous réserve du certificat médical) à partir de 6 ans

Date limite d'inscription jeudi 30 novembre 2017 par courrier postal

(Mme AUREAU Dorothée, 27 rue de la Gironde, 91410 DOURDAN) ou internet

stephane.aureau@sfr.fr - hdmac.athle@gmail.com

Numéro de Course	Heure	Catégories	Années	Distance	Boucles
1	10h00	EAF + EAG		1060m	1 Petite Boucle
2	10h20	PF + PG		1060m	1 Petite Boucle
3	10h40	BF + BG		2080m	1 Moyenne Boucle
4	11h00	MF + CF		2900m	1 grande Boucle
5	11h25	MG + CG		2900m	1 grande Boucle
6	11h50	JF + ESF + SF + VF		4160m	2 moyennes boucles
7	12h20	JG		5800m	2 Grandes Boucles
8	12h20	ESG + SG + VG		8700m	3 Grandes Boucles



Dorothée AUREAU – HDMAC 27 Rue de la Gironde 91410 DOURDAN

Tél : 0626428724

Buvette sur place

CHAMPIONNATS DE L'ESSONNE EN SALLE CJES 200m – 400m - 800m – 1500m

Dimanche 23 décembre 2017

CDFAS EAUBONNE

64 rue des Bouquinville - 95600 EAUBONNE cdfas@cdfas.com

ENGAGEMENT des ATHLETES et des JUGES

avant le jeudi 20 décembre 2017 minuit sur le module fédéral d'engagements disponible sur <http://cd91.athle.org>

Chaque club ou section locale devra mettre à disposition

- 1 juge pour 2 à 10 athlètes engagés
- 2 juges pour 11 à 20 athlètes engagés
- 3 juges pour 21 à 30 athlètes engagés

-....

(à inscrire sur le module fédéral d'engagements au moment des engagements)

Les épreuves sont ouvertes aux Athlètes Handisport et Sport Adapté licenciés ou inscrits dans un centre en France.

Horaires

13h 00	Ouverture du secrétariat, composition du jury et confirmation des engagements.
14h 00	200 CJES/FEMMES puis HOMMES
16h 45	800 CJES/FEMMES puis HOMMES
17h 15	400 CJES/FEMMES puis HOMMES
19h 00	1500 CJES/FEMMES puis HOMMES

PERCHE INDOOR HDMAC

Samedi 06 janvier 2018

Gymnase M. Audiar face Intermarché

rue Raymond Laubier

91410 Dourdan

Concours de perche TC H et F 14h

Pas de pointes - baskettes obligatoires piste d'élan 30 m

Inscription gratuite et renseignements au 06 71 81 42 36

CHAMPIONNATS DE L'ESSONNE DE CROSS

Dimanche 14 JANVIER 2018

Aérodrome de Cerny / la Ferté-Alais

91590 CERNY

1) Conditions de participation :

1.1. Ouvert aux athlètes licenciés Athlé Compétition de la Fédération Française d'Athlétisme. **Seuls ces athlètes peuvent être classés dans les équipes et sont qualifiables pour les tours suivants.**

1.2. Sont également autorisés à participer :

1.2.1 Les athlètes Handisports debout (avec certificat médical si non licenciés FFA).

1.2.2 Les licenciés FFA "ATHLE RUNNING"

1.2.3 Les licenciés FFA "ATHLE SANTE" devront fournir un certificat médical comportant obligatoirement la mention : **ne présente pas de contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition**

1.2.4 Les athlètes titulaire d'une licence délivrée par l'UNSS ou l'UGSEL, en cours de validité à la date de la manifestation, et dans la mesure où l'engagement est valablement réalisé par l'établissement scolaire ou l'association sportive scolaire, sous présentation d'un certificat médical.

1.2.5 Les athlètes titulaire d'une licence délivrée par les fédérations "**FFCO, la FFPM ou FF Triathlon**", en cours de validité à la date de la manifestation.

1.2.6 Les non licenciés ou licenciés d'une fédération autre que celles du § 1.2.5, devront fournir obligatoirement un "**certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an à la date du cross**", ou sa photocopie-

2) Choix cross court-cross long :

2.1. Le cross court aura lieu sur un cross club des mois de novembre-décembre

2.2. Le choix cross court-cross long pour les qualifiés aux championnats régionaux sur les 2 épreuves, se fera dans les 30' après la publication des résultats du cross long, en indiquant leur choix au secrétariat. Passé ce délai, ils seront automatiquement qualifiés *dans la course la plus longue*.

3) Courses benjamins, benjamines :

A l'issue des championnats, la commission des jeunes procédera à une sélection de benjamins et benjamines pour constituer l'équipe de l'Essonne qui disputera le match interdépartemental lors des championnats LIFA

4) Courses d'animations :

Des courses d'animation pour les catégories **Eveil Athlétique et Poussins** seront organisées

5) Classements par équipe :

Pour toutes les courses des championnats, les classements par équipe sont calculés sur les 4 premiers arrivants du club, respectant les règles de mutation et d'étrangers (voir art. 302.4 du règlement des compétitions F.F.A)

Les 4 suivants seront en équipe 2, les 4 autres en équipe 3, etc.

6) Course des sprinters, loisirs et non licenciés :

Ne seront autorisés à participer à cette course que les athlètes des catégories Cadets à Masters, sprinters licenciés compétition, licenciés Athlé Santé Loisir et les athlètes non licenciés munis du certificat médical.

Dans cette course, les engagements sur place sont autorisés

Il n'y a pas de titre départemental.

7) Récompenses :

- 7.1 Dans les courses d'animation pour les catégories **Eveil Athlétique et Poussins**, chaque concurrent recevra une récompense, mais aucun titre ne sera attribué.
- 7.2 Pour les catégories benjamins à masters, seuls les athlètes répondant aux conditions des **règlements généraux FFA** (mutation et nationalité) seront pris en compte pour les **classements par équipes et l'attribution des titres**.
- 7.3 Seuls les athlètes répondant aux critères des règlements fédéraux, licenciés FFA dans un club du département (ou UNSS pour les catégories benjamin ou minime en respect de la convention FFA / UNSS en vigueur), pourront prétendre au titre de **Champion de l'Essonne**
- 7.4 Les **trois premiers** du classement individuel recevront une médaille. Pour les Masters femmes et hommes, il y aura une médaille aux trois premiers de chaque sous-catégorie (Ma1, Ma2, Ma3, Ma4, Ma5)
- 7.5 Une coupe sera remise à chaque équipe **championne départementale**.
- 7.6 Pour les catégories Espoirs Masculins et Espoirs Féminins ainsi qu'en Masters Femmes, un titre individuel sera décerné mais pas de titre par équipe.
- 7.7 Le classement par équipe seniors hommes regroupera les espoirs et les seniors.
- 7.8 Le classement par équipe Seniors Femmes regroupera les espoirs, les seniors et les masters.
- 7.9 Le classement par équipes des masters se fera sur l'ensemble des sous-catégories

8) Engagements

8.1 Sur le module d'engagement figurant sur le site du CDA91 de la FFA : jusqu'au jeudi 11 janvier 2017 à 24H

8.2 Pour les non licenciés : jusqu'au mercredi 10 janvier 2017 à 24H pour toutes les courses (sauf la n° 6, voir 8.3)

Participation aux frais d'assurance : 5€ (par chèque uniquement). Gratuit pour les handisports
L'inscription se fait uniquement par **courrier** (CD91 7, rue du 8 Mai 1945 – 91130 – RIS-ORANGIS) en précisant l'ensemble des renseignements suivants : Nom – Prénom – Nationalité - Date de naissance – N° de l'épreuve et en joignant **obligatoirement le certificat médical** de non contre indication à la pratique du cross ou de l'athlétisme en compétition, ou, sa photocopie, datant de moins de 1 an, à la date du cross, et, le chèque d'engagement.

ATTENTION : Tout courrier arrivant incomplet au Comité Départemental ne sera pas pris en compte.

8.3. Inscription le jour de l'épreuve :

- 8.3.1 Pour les coureurs non licenciés à la FFA, seules les inscriptions à la **course n°6** (sprinters et Loisirs non licenciés) seront admises sur place le jour de l'épreuve avant 11H. **Participation aux frais d'assurance : 5€**
- 8.3.2 Pour les autres épreuves, aucune inscription ne sera admise
- 8.3.3 Pour les clubs du département, procédure d'engagement tardif :
L'engagement sur place d'athlètes, le jour de la compétition, se fera sur présentation de la licence, avec un dirigeant du club afin de remplir la fiche d'inscription signée par le dirigeant.

Ne seront acceptés par la CDCHS que **5 engagements tardifs par section locale ou par club individuels**

Au delà, les demandes seront rejetées.

9) Composition du jury :

Chaque club maître ou section locale devra fournir un quota de juges en fonction du nombre d'athlète **engagés** (seront pris en compte le nombre d'athlètes engagés et non le nombre d'athlètes présents)

- De 1 à 10 athlètes engagés → 1 juge
- De 11 à 20 athlètes engagés → 2 juges
- De 21 à 50 athlètes engagés → 3 juges
- De 51 à 100 athlètes engagés → 4 juges
- Plus de 100 athlètes → 5 juges

Bien entendu les clubs souhaitant proposer plus de juges que leur quota minimum sont par avance chaleureusement remerciés. Nous vous rappelons que la présence de près de 80 juges est nécessaire afin d'assurer le meilleur déroulement possible du championnat et afin d'éviter tout litige.

10) Réclamations :

Elles seront reçues par le **Juges Arbitre Général**.

Elles doivent être déposées le plus rapidement possible, à l'issue de la course, ou après l'affichage des résultats.

Elles ne seront plus recevables **au-delà de 30 minutes** après l'affichage des résultats (l'heure indiquée sur la feuille de résultats faisant foi).

11) Dossards

- 11.1 Les dossards sont **nominatifs** et valable pour **une seule course**. Tout athlète arrivant avec un dossard qui ne lui est pas attribué sera déclassé et aucune réclamation ne sera admise.
- 11.2 Toute modification devra impérativement être déposée au secrétariat au plus tard 30 minutes avant l'heure de l'épreuve.

12) Qualification pour les régionaux :

- 12.1 L'Essonne est dans la **zone OUEST** (avec le 78, 92, et 95)
- 12.2 Pour les modalités de qualification, se reporter au livret LIFA.
Pour information, le nombre d'athlètes est déterminé en fonction des résultats de l'année précédente. Il n'y a pas de qualifications par équipes, mais aux régionaux il y a un classement par équipe.

13) Demandes de repêchage :

Elles devront être déposées le jour même sur place au secrétariat ou envoyées à la LIFA selon les directives du livret hivernal LIFA 2017.

Elles seront rédigées sur le formulaire de la LIFA téléchargé sur le site de la ligue et disponible le jour du cross au stand dossards et accompagnées des justificatifs de la demande (certificat médical...) et du **niveau de performance** (cross ou piste) de l'année précédente.

CHAMPIONNATS DE L'ESSONNE DE CROSS

Dimanche 14 JANVIER 2018

Aérodrome de Cerny/la Ferte-Alais

91590 CERNY

COMITE D'ATHLETISME DE L'ESSONNE

7 RUE DU 8 MAI 1945
91130 RIS-ORANGIS

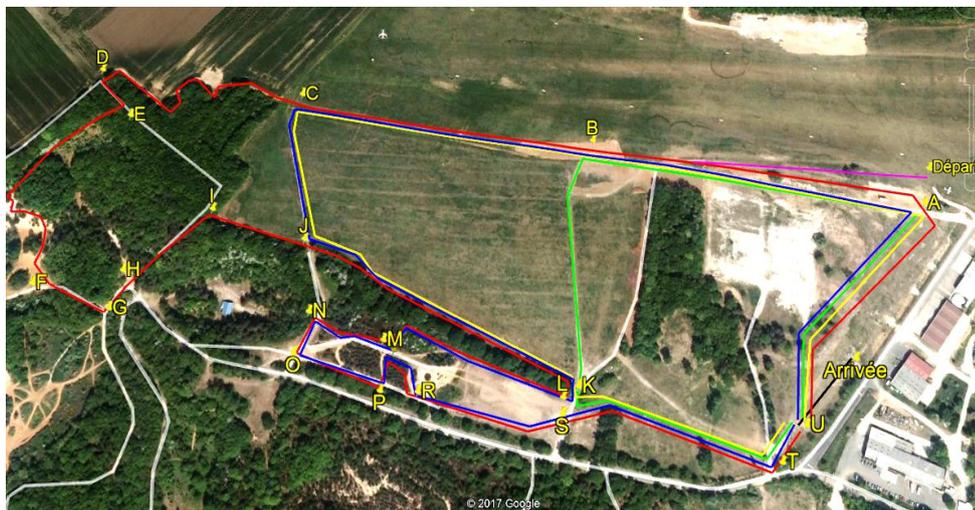
01.69.02.00.43

comite-athletisme91@cd-91-athle.org
www.cd91.athle.org

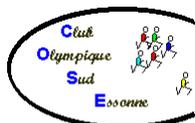
**Attention : difficultés de
stationnement, pensez au
covoiturage**

Vert : ABKSTU 990m
Bleue : ABCJKLMNPRSTU 2440m
Violet : Départ à A 180m

Jaune : ABCJKSTU 1740m
Rouge : ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTU 3300m
Noir : U à Arrivée 85m



Numéro de Course	Heure	Catégories	Années	Distance	Boucles
1	10h00	Masters Hommes	1978 et avant	8360m	1J+2R
2	11h00	EAF	2011/2010/2009	860m	1V
3	11h15	EAM	2011/2010/2009	860m	1V
4	11h30	POF	2008-2007	1590m	1J
5	11h45	POM	2008-2007	1590m	1J
6	12h00	Sprinters, loisirs, Non Licencié H et F	2002 et avant	1590m	1J
7	12h15	BEF	2006-2005	1590m	1J
8	12h30	BEM	2006-2005	2350m	1B
9	12h45	MIF	2004-2003	2350m	1B
10	13h05	MIM	2004-2003	2350m	1B
11	13h25	CAF / JUF	2002-2001	2750m	1V+1J
12	13h50	CAM	2000-1999	3350m	1V+1B
13	14h15	JUM	2002-2001	4950m	2B
14	14h40	Espoirs Séniors Masters Femmes	1998 et avant	6680m	2R
15	15h10	Espoirs Séniors Hommes	1998 -1979	8360m	1J+2R



Championnats de l'ESSONNE de lancers longs CADETS - JUNIORS – ESPOIRS – SENIORS

Dimanche 21 janvier 2018

STADE LALOYAU – Avenue Henry Farman - ETAMPES

ENGAGEMENTS des ATHLETES et des JUGES

**Avant le jeudi 18 janvier 2018 minuit sur le module fédéral d'engagements disponible sur
<http://cd91.athle.org/>**

1- Composition du jury :

Nombre d'officiels licenciés (diplômés ou non diplômés) à fournir par club ou section locale (à inscrire sur ENGALOG au moment des engagements) :

Nombre d'engagés	Nombre d'officiels
2 à 3	1
4 à 8	2
9 et plus	3

(à inscrire sur le module fédéral d'engagements au moment des engagements)

2- Programme :

Les horaires du championnat sont donnés à titre indicatif. Ils peuvent être légèrement modifiés en fonction de la participation. Si dans une épreuve, le nombre de concurrents est trop important, il pourra y avoir des concours séparés par catégorie

3- Règlements :

3.1 Règlements généraux : voir partie 2

3.2 Conditions de participation

Les athlètes masters participeront avec les seniors. Les caractéristiques des épreuves sont celles des seniors. Le classement est commun seniors-athlètes masters.

Les athlètes espoirs participent avec les seniors, mais il y aura un podium espoirs.

Les épreuves sont ouvertes aux Athlètes Handisport et Sport Adapté licenciés ou inscrits dans un centre en France.

3.3 Nombre d'essais :

3 essais + 3 essais supplémentaires pour les **8 meilleurs de chaque catégorie C, J, E ou S.**

4- Horaires

8h 45 : Ouverture du secrétariat et confirmation des engagements.

Les confirmations devront se faire au plus tard 20 mn avant le début de chaque épreuve.

9h 30 Disque CJES/F – Javelot CJES/M

11h 00 Disque CJES/M – Javelot CJES/F

14h 00 Marteau CJES/M

15h 30 Marteau CJES/F

Journée Qualificative Indoor BENJAMINS MINIMES : ZONE 1

Samedi 10 février 2018

PROGRAMME

HALLE DES SPORTS JACQUES BEDEI DE VIRY-CHATILLON

ENGAGEMENTS DES ATHLETES ET DES JUGES

AVANT LE 08 FEVRIER 2018 SUR LE MODULE D'ENGAGEMENT DISPONIBLE sur cd91.athle.org

			SABLE 1	SABLE 2	HAUTEUR	PERCHE	POIDS (2 zones de lancer)
12 h 15	Ouverture du secrétariat et confirmation des engagements et installation de la salle						
13 h 15	Fin de confirmation des épreuves commençant à 13 h 30						
13 h 30			Longueur BEF	Triple-saut BEM (puis Longueur BEF)	Hauteur MIF		Poids 4kg MIM
13 h 45	50m	BEM – BEF					
14 h 00							
14 h 15						Toutes catégories	
14 h 30							
14 h 45					Hauteur BEM		Poids 2kg BEF
15 h 00			Longueur MIF	Triple-saut MIM (puis Longueur MIF)			
15 h 15	50m	MIM – MIF					
15 h 30							
15 h 45							
16 h 00							
16 h 15			Longueur BEM	Triple-saut BEF (puis Longueur BEM)	Hauteur MIM		Poids 3kg MIF
16 h 30	50m haies	BEM – BEF					
16 h 45							
17 h 00							
17 h 15							
17 h 30	50m haies	MIF – MIM			Hauteur BEF		Poids 3kg BEM
17 h 45			Longueur MIM	Triple-saut MIF (puis Longueur MIM)			
18 h 00							
18 h 15							
18 h 30							
18 h 45							
19 h 00							

Les horaires sont donnés à titre indicatif

Journée Qualificative Indoor BENJAMINS MINIMES : ZONE 2-3

Dimanche 11 février 2018

PROGRAMME

HALLE DES SPORTS JACQUES BEDEI DE VIRY-CHATILLON

ENGAGEMENTS DES ATHLETES ET DES JUGES

AVANT LE 08 FEVRIER 2018 SUR LE MODULE D'ENGAGEMENT DISPONIBLE sur cd91.athle.org

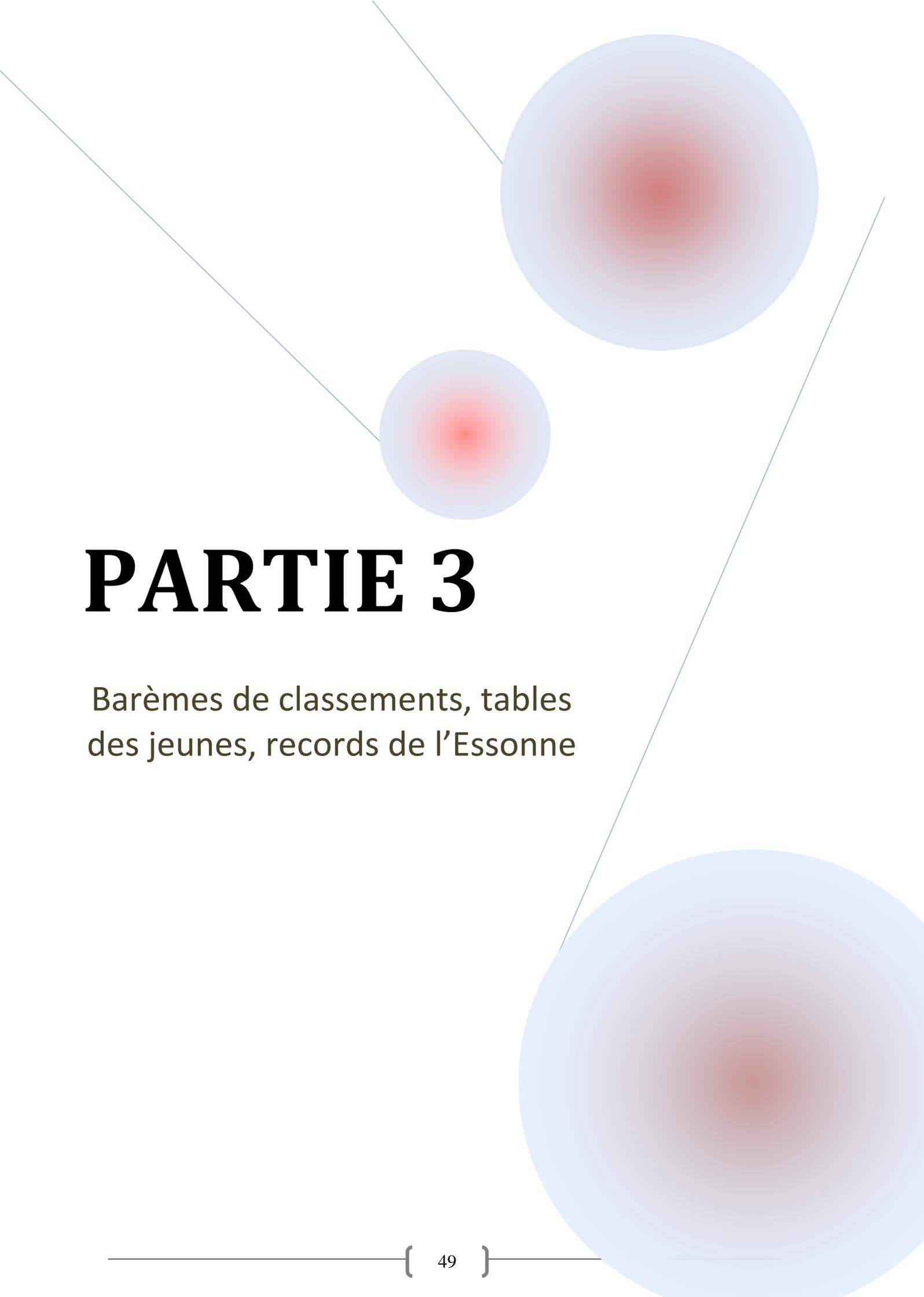
			SABLE 1	SABLE 2	HAUTEUR	PERCHE	POIDS (2 zones de lancer)
08 h 15	Ouverture du secrétariat et confirmation des engagements et installation de la salle						
09 h 15	Fin de confirmation des épreuves commençant à 09 h 30						
09 h 30			Longueur BEF	Triple-saut BEM (puis Longueur BEF)	Hauteur MIF		Poids 4kg MIM
09 h 45	50m	BEM – BEF					
10 h 00							
10 h 30							
11 h 00							
11 h 30					Hauteur BEM		Poids 2kg BEF
11 h 45			Longueur MIF	Triple-saut MIM (puis Longueur MIF)			
12 h 00							
12 h 30	50m	MIM – MIF					
13 h 00						Toutes catégories	
13 h 30							
14 h 00			Longueur BEM	Triple-saut BEF (puis Longueur BEM)	Hauteur MIM		Poids 3kg MIF
14 h 30							
15 h 00	50m haies	BEM – BEF					
15 h 30							
16 h 00					Hauteur BEF		Poids 3kg BEM
16 h 15	50m haies	MIF – MIM	Longueur MIM	Triple-saut MIF (puis Longueur MIM)			
16 h 30							
17 h 00							
17 h 30							
18 h 00							
18 h 30							

Ces horaires sont donnés à titre indicatif

PARTICIPATION SUR QUALIFICATION (voir règlement)

				SABLE 1	SABLE 2	HAUTEUR	PERCHE	POIDS
08 h 15	Ouverture du secrétariat et confirmation des engagements et installation de la salle							
09 h 15	Fin de confirmation des épreuves commençant à 09 h 30							
09 h 30				Longueur BEF	Triple-saut BEM	Hauteur MIF	MIF-MIM	Poids 4kg MIM
09 h 40	50m Haies (84cm)	MIM	Séries					
10 h 00	50m Haies (76cm)	MIF	Séries					
10 h 20	50m Haies (76cm)	BEM 2	Séries					
10 h 40	50m Haies (65cm)	BEM 1	Séries					
10 h 55	50m Haies (65cm)	BEF	Séries					
11 h 00				Longueur MIF	Triple-saut MIM	Hauteur BEM		Poids 2kg BEF
11 h 15	50m	MIM	Séries					
11 h 35	50m	MIF	Séries					
11 h 55	50m	BEM	Séries					
12 h 15	50m	BEF	Séries					
12 h 35	2000m Marche	BEF - BEM	Finales directes					
	3000m Marche	MIF - MIM	Finales directes					
13 h 00				Longueur BEM	Triple-saut BEF	Hauteur MIM	BEF-BEM	Poids 3kg MIF
13 h 30	50m Haies (84cm)	MIM	Finales					
13 h 40	50m Haies (76cm)	MIF	Finales					
13 h 50	50m Haies (76cm)	BEM 2	Finales					
14 h 00	50m Haies (65cm)	BEM 1	Finales					
14 h 10	50m Haies (65cm)	BEF	Finales					
14 h 30	50m	MIM	Finales	Longueur MIM	Triple-saut MIF	Hauteur BEF		Poids 3kg BEM
14 h 45	50m	MIF	Finales					
15 h 00	50m	BEM	Finales					
15 h 15	50m	BEF	Finales					
16 h 00	Relais 4 x 1 tour	MIM	Finales directes					
	Relais 4 x 1 tour	MIF	Finales directes					
	Relais 4 x 1 tour	BEM	Finales directes					
	Relais 4 x 1 tour	BEF	Finales directes					

Ces horaires sont donnés à titre indicatif

A decorative graphic consisting of three overlapping circles with a red-to-blue gradient, connected by thin blue lines. One circle is in the top right, one in the middle left, and one in the bottom right. The lines connect the top-left of the top-right circle to the top-right of the middle-left circle, and the bottom-right of the middle-left circle to the top-left of the bottom-right circle.

PARTIE 3

Barèmes de classements, tables
des jeunes, records de l'Essonne

Barèmes de classements

Les barèmes sont disponibles sur le site FFA
www.athle.com/asp.net
Menu : Organisateurs compétitions – Les Barèmes

<http://www.athle.fr/asp.net/main.html/html.aspx?htmlid=62>

Tables de cotation des jeunes
(BEF – BEM – MIF – MIM – CAF – CAM)

Les tables sont disponibles sur le site de la FFA
www.athle.com/asp.net
Menu : Organisateurs compétitions – Les Barèmes

<http://www.athle.fr/asp.net/main.html/html.aspx?htmlid=62>

LES RECORDS DE L'ESSONNE

Les tables des records sont disponibles sur le site de la FFA
www.athle.com/asp.net
Menu : Statistiques et bilans - Records

<http://bases.athle.com/asp.net/liste.aspx?frmpostback=true&frmbase=records&frmmode=1&frmespace=0&frmexploitation=actuel&frmtype=RD&frmsoustype=&frmfamille=&frmepreuve=&frmannee=&frmcategorie=&frmsouscategorie=&frmsexe=&frmniveau=&frmligue=&frmdepartement=091&frmclub=>